



Lettre du Président du Pôle Aquanova

Chères adhérentes et chers adhérents, cher.e.s ami.e.s et partenaires du pôle Aquanova,

Vous avez peut-être pris connaissance du communiqué de presse diffusé par le pôle de compétitivité Aqua-Valley annonçant la liquidation judiciaire de l'association, prononcée par le tribunal judiciaire de Montpellier le 10 juillet 2026. Cette décision intervient dans un contexte de retrait important des financements publics ayant conduit à la cessation de ses activités.

La gouvernance et l'équipe du pôle Aquanova tiennent tout d'abord à saluer le travail accompli par les équipes d'Aqua-Valley depuis plus de quinze ans au service de la filière de l'eau. Leur engagement a largement contribué au développement de projets d'innovation, de coopérations scientifiques et industrielles, ainsi qu'au rayonnement de notre filière.

Cette annonce suscite naturellement des interrogations pour de nombreux acteurs de l'écosystème et nous souhaitons tout d'abord à vous rassurer sur la situation de notre pôle.

En effet, le pôle Aquanova, issu de la fusion en 2024 d'HYDREOS et de DREAM Eau et Milieux, est aujourd'hui dans une situation stable et maîtrisée. Ceci s'explique principalement par le travail de restructuration nécessaire mené en amont de la fusion qui nous a permis de nous appuyer sur un modèle économique différent et pluriel recherchant une diversification de nos sources de financements ainsi qu'une rationalisation systématique de nos ressources. Néanmoins, au regard des enjeux liés à l'eau, un soutien affirmé des collectivités et de l'état reste un facteur incontournable de la capacité du pôle à mener à bien l'ensemble de ses missions.

Ainsi, nous tenons à vous confirmer que le pôle Aquanova est pleinement mobilisé afin d'évaluer les conséquences de cette situation et d'assurer la continuité des missions relevant de notre périmètre d'intervention.

À ce stade :

- les activités du pôle Aquanova se poursuivent normalement ;
- nos actions d'accompagnement des entreprises, des collectivités et des partenaires académiques sont maintenues ;
- les projets en cours portés par le pôle Aquanova se poursuivent conformément aux engagements pris ;
- nous sommes en lien avec nos partenaires institutionnels afin d'anticiper les éventuelles conséquences de cette évolution sur l'organisation de la filière dz la filière de l'eau.

Notre priorité est claire : préserver la continuité des coopérations, sécuriser les partenariats engagés et maintenir une représentation forte de la filière eau au niveau national, européen et international tout en priorisant notre ancrage fort sur nos deux régions historiques et sur les métropoles qui nous financent.

Nous tenons par ailleurs à leur renouveler ici tous nos remerciements pour leurs soutiens continus et renouvelés qui nous permettent ainsi de rester un acteur actif de la transition hydrique et écologique.

Nous continuerons naturellement à vous tenir informés de toute évolution significative de la situation et l'ensemble de l'équipe du pôle Aquanova reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

En vous remerciant pour votre confiance.

Bien cordialement,

Didier Vallon, Président du Pôle Aquanova



www.poleaquanova.fr



contact@poleaquanova.fr



5 rue Jacques Villermaux
54000 Nancy
Tél : +33 3 83 18 15 16

Bât. Vienne, 9 av. Buffon
45063 Orléans
Tél : +33 2 38 57 38 59

11 rue de l'académie
67000 Strasbourg
Tél : +33 3 83 18 15 16